

FICHES SIGNALÉTIQUES / FICHE **TECHNIQUE SANTÉ-SECURITE**

Date d'émission 02-févr.-2016

Date de révision 02-févr.-2016

Numéro de révision 0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit SGH

Nom du produit Lith-Ease White Lithium Grease- WL-2BK (765-1391), WLC-1, WL-35, WL-1H, WL-1,

Autres moyens d'identification

Code du Produit WL-2BK (765-1391), WLC-1, WL-35, WL-1H, WL-1, WLB-1

Synonymes Graisse blanche au lithium Lith-Ease

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée LITH-EASE est une graisse blanche au lithium polyvalente de haute qualité pour une

> utilisation automobile, marine, agricole et domestique, ainsi que dans les ateliers. Il s'agit d'un lubrifiant longue durée avec une excellente résistance à l'eau et à la chaleur, qui offre une protection contre la rouille et la corrosion, ainsi qu'une résistance élevée de pellicule. Ne fondra pas, ni ne gèlera, ne gommera ou ne s'écoulera. Offre un rendement supérieur

dans toutes les conditions météo et à toutes les températures.

Utilisations déconseillées Aucun renseignement disponible

Renseignements sur le distributeur

Adresse Fournisseur

AGS Company P.O. Box 729 Muskegon, MI 49443

TEL: 800-253-0403

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence 800-255-3924

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Sensibilisation de la peau Catégorie 1

Élements du SGH pour les étiquetes, incluant les énoncés préventifs

Aperçu des urgences

Mention d'avertissement

Avertissement

Déclarations sur les risques

Peut causer une réaction allergique cutanée



Aspect Blanc.

État physique Solide (comprimé).

Odeur Pétrole.

Déclarations sur la sécurité

Prévention

- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- · Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail
- · Porter des gants de protection

Conseils généraux

• Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires concernant l'administration des antidotes sur cette étiquette)

Peau

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon
- En cas d'irritation de la peau ou d'urticaire: Demander un conseil médical/des soins
- · Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

Entreposage

aucune

Élimination

• Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets

Danger non classé ailleurs (DNCA)

Sans objet.

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.7 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Synonymes

Graisse blanche au lithium Lith-Ease

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Secret industriel
Oxyde de zinc	1314-13-2	3 -7	*
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	1-5	*

^{*}Le pourcentage (concentration) exact de composition est retenu comme un secret commercial.

4.	PF	2FI	MI	FR	2	SI	JIN	26
4.	П	V E I	VII		G-1	- 31	7111	4.0

Description des mesures requises pour les premiers secours

Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Maintenir l'oeil bien ouvert Contact avec les yeux

pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les

chaussures. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de

réactions allergiques, consulter un médecin.

Amener la victime à l'air libre. Inhalation

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes/effets les plus

importants

Pas d'information disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des movens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Movens d'extinction

inappropriés

Pas d'information disponible.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique Sensibilité à une décharge statique

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Aucune.

Aucune.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Assurer une ventilation adéquate.

Déversements - Précautions pour la protection de l'environnement

protection de l'environnement

Déversements - Précautions pour la Éviter le rejet dans l'environnement. Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets. Recueillir le produit répandu. Voir la section 12 pour

d'autres informations écologiques.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Ramasser et mettre dans des contenants proprement étiquetés. Méthodes de nettoyage

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Manipulation A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Entreposage Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives au sujet de l'exposition

Sécurité intégrée appropriée

Douches Mesures d'ordre technique

> Points de lavage des yeux Systèmes d'aération

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur. Risque de contact, usure : Protection du visage/des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur. Contact répété ou prolongé : Protection de la peau et du corps

Des gants doivent être portés.

Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, un appareil de Protection respiratoire

protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA doit être porté. Un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air peut être exigé pour des concentrations élevées du contaminant en suspension dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie en

conformité avec les réglementations locales actuelles.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Mesures d'hygiène

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique Solide (comprimé). **Aspect** Blanc.

Pétrole. Seuil de l'odeur Pas d'information disponible. Odeur

Propriété Valeurs Remarques/ - Méthode Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Hq Point/intervalle de fusion Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Point/intervalle d'ébullition Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Point d'éclair Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Taux d'évaporation donnée non disponible Aucun à notre connaissance Inflammabilité (solide, gaz) Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Limites d'inflammabilité dans l'air

limite supérieure d'inflammabilité Donnée non disponible limite inférieure d'inflammabilité Donnée non disponible Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Pression de vapeur Densité gazeuse Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Densité 0.9 Aucun à notre connaissance

Solubilité dans l'eau Insoluble dans l'eau. Aucun à notre connaissance Solubilité dans d'autres solvants Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Coefficient de partage Aucun à notre connaissance donnée non disponible

(n-octanol/eau) Température d'auto-inflammation Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Température de décomposition Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Viscosité Donnée non disponible Aucun à notre connaissance

Indice d'inflammabilité Non Inflammable

Propriétés explosivesDonnée non disponiblePropriétés comburantesDonnée non disponible

Autres informations

Teneur (%) en COV (composés

organiques volatils)

donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

donnée non disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Néant dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Informations sur le produit Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit

Inhalation
Contact avec les yeux
Contact avec la peau

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
Peut provoquer une irritation temporaire des yeux.
Peut causer une réaction allergique cutanée.

Ingestion If n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Titopo (dioxydo do)	> 10000 mg/kg / Pat)		> 6920 mg/m3

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Pas d'information disponible

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées

Sensibilisation effets mutagènes Cancérogénicité

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Pas d'information disponible.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des ingrédients comme cancérogènes. Ce produit contient du dioxyde de titane sous une forme non respirable. Il est peu probable qu'une inhalation de dioxyde de titane

survienne à la suite d'une exposition à ce produit.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Titane (dioxyde de)		Group 2B		X

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme

Toxicité pour la reproduction Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique) Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition répétée)

Pas d'information disponible. Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

Risque d'aspiration Pas d'information disponible.

Mesures numériques de toxicité - Produit

Toxicité aiguë inconnue 2.7 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

L'impact sur l'environnement de ce produit n'a pas été complètement étudié.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Oxyde de zinc	Selenastrum capricornutum	Oncorhynchus mykiss		Daphnia magna
1314-13-2	72-hour EC50: 0.14 mg/l	96-hour LC50: 0.14 mg/l		48-hour EC50: 0.07 mg/l

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'éliminationCe produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements

fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements

fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

ICAO Non réglementé.

<u>IATA</u> Non réglementé

IMDG/IMO Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques) LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des

Etats-Unis

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37·

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
Oxyde de zinc	1314-13-2	5	1.0

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Risque aigu pour la santéOuiRisque chronique pour la santéNonRisque d'incendieNonRisque d'échappement soudain de la pressionNonDanger de réactionNon

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

Nom Chimique	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
Oxyde de zinc		X		

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom Chimique	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	Carcinogen

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Oxyde de zinc	X	X	Χ		

États-Unis Informations sur les

étiquettes EPA

Numéro d'homologation des Sans objet

pesticides de l'EPA

NFPA

16. AUTRES INFORMATIONS

Danger pour la santé 1 Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers

physico-chimiques -

<u>HMIS</u> Danger pour la santé 1 Inflammabilité 0 Danger physique 0 Précautions

individuelles X

Préparé par Bonne gestion des produits

23 British American Blvd. Latham, NY 12110 1 800 572-6501

02-févr.-2016 02-févr.-2016 Libération initiale.

Clause de non-responsabilité

Date d'émission

Date de révision

Note sur la révision

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité